

Berne, le 18 décembre 2025



Sozialdemokratische Partei  
des Kantons Bern

Parti socialiste  
du canton de Berne

Monbijoustrasse 61  
Postfach/c.p.  
3001 Berne  
  
T 031 370 07 80

## **INVITATION AU CONGRÈS**

**Date** mercredi 18 février 2026 **secretariat@spbe.ch**  
**Heure** de 19 h 15 à 21 h 00 **www.spbe.ch**

**Lieu** Hotel Bern  
**Adresse** Zeughausgasse 9  
3011 Berne

Veuillez trouver en annexe les documents suivants :

- Ordre du jour provisoire
  - Règlement interne avec documents relatifs aux points de l'ordre du jour

## Délais

Dépôt demandes ayants droit	jusqu'au <b>28.01.2026</b> à :	<a href="mailto:secretariat@spbe.ch">secretariat@spbe.ch</a>
Délai d'annonce	jusqu'au <b>28.01.2026</b> à :	<a href="https://spbe.ch/fr/parti/congres/">https://spbe.ch/fr/parti/congres/</a>
Délai pour résolutions	jusqu'au <b>28.01.2026</b> à :	<a href="mailto:secretariat@spbe.ch">secretariat@spbe.ch</a>

## Attention

Pour vous inscrire, prière d'utiliser exclusivement le formulaire en ligne sous :

<https://spbe.ch/fr/parti/congres/>

**Vous trouverez également à cette adresse la documentation pour le congrès en format PDF.**

### Remarque

Cette invitation au congrès est envoyée uniquement par e-mail.

Chères camarades, chers camarades,

En 2026, notre canton sera confronté à de défis sociaux politiques de taille. L'évolution de ces derniers mois le montre clairement : notre engagement compte plus que jamais. Grâce à l'initiative sur les loyers, le canton dispose enfin d'une obligation d'annoncer le loyer précédent, ce qui apporte de la transparence et contribue à réguler le marché locatif. Mais nous savons que cela ne suffit pas. Sans la création de logements supplémentaires abordables, le coût du logement continuera de peser lourdement sur le budget de nombreuses personnes – tout comme la hausse constante des primes d'assurance-maladie. Voilà pourquoi nous avons besoin d'un PS fort, voilà pourquoi nous devons renforcer notre position lors des élections au Grand Conseil et au Conseil-exécutif en mars.

D'importantes décisions nous attendent également sur le plan national. Lors de notre congrès, nous déciderons des consignes de vote concernant quatre votations. Ce congrès sera l'occasion d'aborder ensemble des thèmes fondamentaux, de prendre position, de définir nos prochains pas politiques et de montrer que le PS est la force qui défend systématiquement les intérêts des habitant-e-s du canton. Nous comptons sur toi – sur ton engagement, ta détermination et ta solidarité.

Alors venez en nombre, apportez vos idées, votre voix et votre motivation. Ensemble, envoyons un signal fort pour un canton de Berne solidaire, qui ne laisse personne de côté.

Avec nos salutations solidaires,

  
Zora Schindler  
Secrétaire dirigeante du parti

#### Destinataires :

- Les sections, les fédérations régionales, le Forum socialiste de l'Université de Berne
- Les membres du groupe au Grand Conseil, les membres du comité directeur (Femmes PS du canton de Berne, JS du canton de Berne, PS 60+ du canton de Berne, PS Migrant-e-s du canton de Berne), PS queer du canton de Berne, les membres de la Commission de gestion, les membres du PS bernois au Conseil national et au Conseil des États
- Les invités d'honneur, le PS Suisse, l'Union syndicale du canton de Berne

## ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Heure	Points à l'ordre du jour
19 h 15	<p><b>1. Ouverture et accueil par la présidente</b></p> <p><b>2. Élections pour le congrès</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Scrutateurs-trices</li> <li>▪ Commission de vérification des mandats</li> <li>▪ Bureau électoral</li> <li>▪ Bureau du congrès (institué conformément aux statuts)</li> </ul> <p><b>3. Approbations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Règlement du congrès</li> <li>▪ Règlement des affaires</li> <li>▪ Procès-verbal du congrès du 29 octobre 2025 (publié sur le site Web)</li> </ul>
19 h 30	<b>4. Élection d'un représentant-e du PS queer du canton de Berne au comité directeur</b>
19 h 45	<p><b>5. Consignes de vote pour les votations du 8 mars 2026</b></p> <p><b>5.1.</b> Loi fédérale du 20 juin 2025 sur l'imposition individuelle (FF 2025 2033)</p> <p><b>5.2.</b> Initiative populaire fédérale « Oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets (l'argent liquide, c'est la liberté) » et arrêté fédéral sur la monnaie suisse et l'approvisionnement en numéraire (contre-projet direct, FF 2025 2885 2886)</p> <p><b>5.3.</b> Initiative populaire « 200 francs, ça suffit ! (initiative SSR) » (FF 20252887)</p> <p><b>5.4.</b> Initiative populaire « Pour une politique énergétique et climatique équitable : investir pour la prospérité, le travail et l'environnement (initiative pour un fonds climat) » (FF 2025 2888)</p>
20 h 15	<b>6. Élections au Grand Conseil et au Conseil-exécutif du 30 mars 2026</b> Mobilisation finale (Manuela, Stefan, Evi, Hervé et Reto)
20 h 30	<b>7. Résolutions</b>
20 h 45	<b>8. Divers</b>
21 h 00	<b>9. Clôture du congrès</b>

# RÈGLEMENT

## 1. Cartes de vote

Les cartes de vote sont remises personnellement lors du contrôle des mandats le jour du congrès. Lors des votations, seules les cartes de vote sont comptées. Les cartes de vote perdues ne sont pas remplacées.

## 2. Temps de parole

Développement de propositions	5 minutes
Développement de la position du comité directeur	5 minutes
Intervention au cours des discussions	3 minutes

## 3. Intervention

Les délégué-e-s qui désirent prendre la parole s'annoncent par écrit par le biais du formulaire « Intervention » disponible au podium. Ils le transmettent dûment rempli à la présidence avant que la présidence de séance ne close la liste des orateurs.

## 4. Propositions

Les propositions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard trois semaines avant le congrès.

## 5. Motions d'ordre

Les motions d'ordre doivent être traitées immédiatement. Elles sont brièvement motivées par les personnes qui les présentent. Le vote a lieu immédiatement après la prise de position de la présidence.

## 6. Élections et votations

Les élections et votations sont effectuées conformément aux statuts (article 9). Quand plusieurs candidat-e-s briguent la même fonction, l'élection a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un membre du plenum en fait la demande. Les votations se font généralement à main levée, mais le scrutin a lieu à bulletin secret si le comité directeur ou un tiers des délégués le demande.

## 7. Résolutions

Les résolutions doivent être transmises au secrétariat du parti au plus tard trois semaines avant le congrès. Les résolutions portant sur des événements ayant lieu les deux jours avant le congrès sont à transmettre à un-e secrétaire du parti une heure avant le début du congrès.

## AFFAIRES DU CONGRÈS

### Point 5 : Consignes de vote pour les votations du 8 mars 2026

#### 5.1 Loi fédérale du 20 juin 2025 sur l'imposition individuelle (FF 2025 2033)

Ce projet prévoit que les couples mariés soient désormais imposés séparément, comme les personnes non mariées. Chaque adulte remplira sa propre déclaration d'impôts. Ainsi, la « pénalisation du mariage » sera supprimée, les revenus secondaires seront mieux valorisés et les bas à moyens revenus seront moins taxés. L'imposition individuelle constitue une étape importante vers plus d'égalité et une fiscalité plus juste, puisque l'état civil ne déterminera plus la charge fiscale ni les incitations financières.

#### 5.2 Initiative populaire fédérale « Oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets (l'argent liquide, c'est la liberté) » et arrêté fédéral sur la monnaie suisse et l'approvisionnement en numéraire (contre-projet direct, FF 2025 2885 2886)

Cette initiative demande que la Confédération garantisse aux citoyen·nes suisses un accès permanent à l'argent liquide, sous forme de pièces et de billets, afin d'ancrer légalement le numéraire et la monnaie. Parallèlement, le Parlement a adopté un contre-projet direct. Ce dernier recommande de rejeter l'initiative et de lui préférer le contre-projet.

#### 5.3 Initiative populaire « 200 francs, ça suffit ! (initiative SSR) » (FF 20252887)

L'initiative SSR propose de réduire les redevances radio et télévision (redevance SSR) de 335 francs par an à 200 francs, et d'exempter totalement les entreprises de cette contribution. Les initiant·es justifient cette mesure par la nécessité d'alléger la charge financière des ménages face à l'augmentation des coûts. Toutefois, une telle réduction mettrait en péril le service public audiovisuel de la SSR ainsi que son indépendance journalistique (dans toutes les régions et langues du pays).

#### 5.4 Initiative populaire « Pour une politique énergétique et climatique équitable : investir pour la prospérité, le travail et l'environnement (initiative pour un fonds climat) » (FF 2025 2888)

Cette initiative vise à instaurer un fonds national pour le climat. Elle a été lancée par le PS Suisse et les Vert-e-s. La Confédération investit chaque année entre 0,5 et 1 % du BIP dans le développement des énergies renouvelables, la rénovation des bâtiments, l'efficacité énergétique, les transports et d'autres mesures de décarbonation. L'objectif est d'atteindre les objectifs climatiques de la Suisse grâce à un programme d'investissements durable et largement soutenu.